

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 5 septembre 2025
Secrétaire de séance : Louis BENOIT

Etaient présents 46 titulaires, 1 suppléant et 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SAROSOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Elisabeth MIQUEU,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRERE)

Pouvoirs : Eric BERGEZ à Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Gilbert HONDAREITE à Muriel BIOT, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUE, Pierre BAHOU à Anne SAOUTER, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE, Jean CONTOU-CARRÈRE à Emmanuelle GRACIA, Alain QUINTANA à Elisabeth MIQUEU,

Absents : André BERNOS, Jean-François CASAUX, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Saïd SOUITA, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE, Christophe GUERY, Alain CAMSUSOU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE,

RAPPORT N° 250918-25-PER-

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :
MODALITES DE RECRUTEMENT**

M-L. BISTUE expose :

Pour rappel, par délibérations du 20 décembre 2024 et du 26 juin 2025, des postes d'animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) ont été créés afin de garantir le bon fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), à savoir les ALSH « Com a casa » (Josbaig), « Les Aventuriers du Barétous », « Les Eterlous » (Aspe) et « Le Repaire des brigands » (Lasseube) pour l'ensemble des périodes d'ouverture extrascolaires 2025.

Il apparait aujourd'hui nécessaire de compléter cette délibération dans l'optique de répondre à un besoin des familles pour l'accueil d'enfants en ALSH, le mercredi sur le territoire de Lasseube.

Aussi, le tableau ci-après reprend les postes déjà créés avec la modification apportée (en gras), en termes de période d'ouverture et de nombre de postes d'animateurs à créer :

Structures	Périodes d'ouvertures ALSH	Besoins prévisionnels en animateurs saisonniers
ALSH Com a casa (Josbaig)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 24 au 28 février 2025	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 21 au 25 avril 2025	2
	ALSH d'été 5 semaines, du 7 juillet au 8 août 2025	3
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 20 au 24 octobre 2025	2
ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 24 au 28 février 2025	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 21 au 25 avril 2025	2
	ALSH d'été 5 semaines, du 7 juillet au 8 août 2025	4
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 20 au 24 octobre 2025	2
ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 24 au 28 février 2025	7
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 21 au 30 avril 2025	7
	ALSH d'été 5 semaines, du 7 juillet au 8 août 2025	8 <i>(7 pour l'ensemble du séjour + 1 sur les semaines de mini-camps)</i>
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 20 au 24 octobre 2025	7
	ALSH Mercredis du 3 septembre au 19 décembre 2025	1
ALSH Les Eterlous (Bedous)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 24 au 28 février 2025	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 21 au 25 avril 2025	2
	ALSH d'été 5 semaines, du 7 juillet au 8 août 2025	5
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 20 au 24 octobre 2025	4
Animateur volant mutualisé rattaché à la coordination enfance	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 24 au 28 février 2025	1
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 21 au 25 avril 2025	
	ALSH d'été	

	5 semaines, du 7 juillet au 8 août 2025	
	ALSH de la Toussaint	
	1 semaine, du 20 au 24 octobre 2025	

Pour rappel, par délibérations des 11 décembre 2019 et 26 juin 2025, les rémunérations nettes journalières et forfaitaires (hormis congés) sont les suivants :

- Animateur : 70 €
- Animateur Sanitaire : 80 €

Les crédits correspondants seront portés sur le budget primitif 2025 de la Communauté de Communes du Haut Béarn.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la création d'1 poste d'animateur en Contrat d'Engagement Educatif des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de Lasseube pour les mercredis du 03 septembre 2025 au 19 décembre 2025.
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 septembre 2025
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé LB

Signé BU

Louis BENOIT

Bernard UTHURRY